

Bruxelles

11 décembre 2013

NOUVEAU CODE DE LA NATIONALITÉ : enjeux et conséquences pour le secteur de l'alpha

- 8h30-9h** Accueil-café
- 9h15** Introduction
Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances
- 9h30-10h15** Enjeux du code de la nationalité pour le secteur de l'alpha
Rachida Meftah, coordinatrice à l'association Objectif
- 10h15-11h** Analyse critique de l'impact et de l'efficacité des mesures d'intégration linguistiques en Flandre
Piet Van Avermaet, professeur à l'Université de Gand
(En anglais avec traduction simultanée)
- 11h-11h30** Pause-café
- 11h30-12h** Présentation du travail de conception du test de langue mené actuellement par l'équipe de Bruxelles Formation Langues
Jacques Martel, directeur de Bruxelles Formation Langues
- 12h-13h** Échanges et clôture de la matinée

Une matinée de colloque organisée par
Lire et Écrire Communauté française



Lire et Écrire
Communauté française

Le Code de la nationalité, voté le 4 décembre 2012, fixe de nouvelles règles plus restrictives pour l'accès à la nationalité. Certaines de ces mesures sont excluant pour les personnes analphabètes.

Entre autres obligations, les candidats à la nationalité doivent dorénavant prouver la connaissance d'une des trois langues nationales, et ce à un niveau correspondant au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'arrêté royal précise que ce niveau englobe des exigences linguistiques (expression et compréhension) à l'oral comme à l'écrit.

Une orientation qui démontre que quelque chose a changé sur la question de l'immigration où l'on n'est plus face à une logique de droit mais face à une logique d'épreuve qui conditionne la citoyenneté à une maîtrise des compétences de base.

La mise en application de cette législation nous inquiète au premier chef en tant qu'opérateur de formation, mais aussi en tant que mouvement d'éducation permanente soucieux de défendre les droits démocratiques de tous.

Maison du Peuple de Saint-Gilles
parvis Saint-Gilles 37-39
1060 Saint-Gilles (Bruxelles)

Arrêt *Parvis de Saint-Gilles*
(trams 3, 4, 51 ; bus 48)

Inscription gratuite mais **obligatoire** :

www.lire-et-ecrire.be – lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be – 02 502 72 01

Contact : Cécilia Locmant – cecilia.locmant@lire-et-ecrire.be

Avec le soutien de



Fonds social
européen